# Khotba du vendredi 26 JUIN 2015
# « Le mois de la patience ».

Toutes les louanges sont à ALLAH, la parole la plus véridique est le livre d'ALLAH et la meilleure guidée est la guidée du prophète Muhammad (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui).

Le Ramadhan est le mois de la patience. Toute personne, qui jeûne ce mois correctement, se voit acquérir la qualité de la patience. Car pour s'éloigner de l'illicite, du manger et du boire, pour veiller les nuits en prière et contrôler son corps et sa langue, le jeûneur doit s'armer de patience.

Le musulman se contraint à accomplir les actes de dévotion qui le rebutent. Il se retient de commettre des péchés, si ardent soit son désir de les commettre. Il doit habituer son âme à supporter l'adversité et faire face aux difficultés.

Le verset coranique suivant nous montre l'énorme récompense qu'acquièrent des endurants :

***Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez cru! Craignez votre Seigneur". Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne [récompense]. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter.***

(Chapitre 39 – verset 10)

ALLAH a fait de cette vie une demeure d'épreuves et d'examens. Il, exalté soit-il, accorde sa récompense à tout musulman qui fait face aux épreuves et au mal qui le touche avec patience et constance.

ALLAH Le Très-Haut a dit :

***« Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint : "Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons". Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés. »***

(Chapitre 2 – verset 155 à 157)

Après qu'ALLAH ait rappelé les épreuves qui touchent les individus, que ce soit dans leur personne, leurs biens ou leur subsistance, Il, exalté soit-il, énumère les bienfaits de ceux qui endurent, et leur accorde de sa bénédiction et de sa miséricorde.

Dans un autre verset, ALLAH Le Très-Haut a dit :

***« Ceux dont les cœurs frémissent quand le nom d'Allah est mentionné, ceux qui endurent ce qui les atteint et ceux qui accomplissent la Salat et dépensent de ce que Nous leur avons attribué. »***

(Chapitre 22 – verset 35)

En plus de ces récompenses, ALLAH pardonne les péchés aux croyants s'ils patientent et sont satisfaits du décret d'ALLAH.

Le Prophète (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui) a dit :

***« Tout ce qui atteint le musulman comme fatigue, douleur persistante, angoisse, tristesse, même d'une piqure d'épine, lui vaut de la part d'Allah l'effacement d'une partie de ces péché."***

(Rapporté par Al-Bukhari & Muslim)

Le croyant doit savoir que sa patience face aux malheurs et les maux qui le touchent efface ses péchés, l'élève en degré et obtient une récompense auprès de son Seigneur.
Lorsqu'un malheur nous touche, il ne faut en aucun cas souhaiter la mort. Car une vie plus longue permettra au croyant d'augmenter ses bonnes actions, et au pécheur de pouvoir demander pardon et rentrer dans la miséricorde d'ALLAH.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) rentra auprès de Al 'Abbas (qu'Allah l'agrée) qui se plaignait de la maladie et a espéré la mort.
Alors le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit :

***« Ô 'Abbas oncle du Messager d'Allah! Ne souhaite pas la mort ! Si tu es obéissant tu va rajouter des bonnes œuvres à tes bonnes œuvres et ce sera mieux pour toi.***
***Et si tu es désobéissant et que tu vis plus longtemps tu pourras changer ta situation et ce sera mieux pour toi. Ne te souhaite pas la mort ».***

(Rapporté par Al Hakim)

Le musulman est toujours patient et endurant dans ses relations, ses affaires, son abstinence aux péchés, ses obligations religieuses et dans tous les autres domaines.

Concernant la constance dans les obligations religieuses, ALLAH exalté soit-il dit :

***« Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux. Adore-Le donc, et sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme ? »***

(Chapitre 19 – verset 65)

Ceci en espérant la récompense divine : il ne se plaint pas, ne s'emporte pas, ne riposte pas au mal par le mal, mais il le repousse par la bonté, il excuse, endure et pardonne.

ALLAH Le Très-Haut a dit :

***« La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.***

(Chapitre 41 – verset 34 et 35)

ALLAH sait mieux que quiconque, que Ses prières et Son salut soient sur notre prophète Muhammad, ainsi que sur ses compagnons, sa famille, et tous ceux qui les ont suivi dans le bien jusqu'au jour du jugement dernier.